RON

PÉRIODISATION(S)





DIACHRONIQUES

REVUE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE DIACHRONIQUE

PÉRIODISATION(S)

OLIVIER SOUTET

Introduction

ROBERT DE DARDEL

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

MICHEL BANNIARD

Du latin tardif au protofrançais : vers un nouveau paradigme

BERNARD COMBETTES

Le système syntaxique du français préclassique : homogénéité ou instabilité ?

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN

Du « français préclassique » au « français classique » : continuité ou rupture ?

JOËLLE GARDES-TAMINE

« À quelle heure, s'il vous plaît? »

SANDRINE REBOUL-TOURÉ

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ? faits de langue ?





SODIS 12 €

PÉRIODISATION(S)

Périodisation(s)



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011 © Sorbonne Université Presses, 2022

> Diachroniques n° 1 ISBN papier: 978-2-84050-735-2

PDF complet - 979-10-231-2130-8

TIRÉS À PART EN PDF:

Avant-propos – 979-10-231-2131-5 De Dardel – 979-10-231-2132-2 Banniard – 979-10-231-2133-9 Combettes – 979-10-231-2134-6 Badiou-Monferran – 979-10-231-2135-3 Gardes Tamine – 979-10-231-2136-0 Reboul-Touré – 979-10-231-2137-7

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre) Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche Sorbonne Université 28, rue Serpente 75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques

Bernard Combettes
Université Nancy 2
UMR-ATII F

La question de la délimitation de périodes dans l'histoire de la langue est rarement abordée en tant que telle. Peut-être estime-t-on qu'il y a là une difficulté qui ne peut être résolue et que les solutions généralement adoptées constituent finalement un *moindre mal*. Il faut immédiatement remarquer que, dans bon nombre de cas, il s'agit surtout de définir, de justifier, une période particulière ; c'est par exemple ce que vise le bilan et les propositions de J.C. Smith sur le moyen français (J.C. Smith, 2002). Ce qui est premier, dans ce type de démarche, c'est la caractérisation d'un état de langue, la chronologie n'occupant qu'une place relativement secondaire et découlant, au bout du compte, de la description d'une certaine homogénéité du système linguistique.

Nous adopterons ici une position délibérément diachronique, en mettant en avant la réflexion sur l'évolution et sur le changement, en nous intéressant aux bornes d'une époque et aux problèmes posés par leur délimitation. Une des difficultés majeures est constituée par le fait, souvent évoqué, que le changement linguistique se présente comme un continuum, caractéristique due en grande partie à la présence constante de la variation, variation entre types de discours, mais surtout variation entre groupes de locuteurs, ce qui conduit à un tuilage obligeant à concevoir le changement comme

l'extension, la généralisation, de certains usages et non comme une modification simultanée et uniforme, commune à tous les locuteurs.

Indépendamment de ce conflit entre variantes, un autre facteur interdit une vision trop homogène du changement : la vitesse différente de l'évolution dans les divers domaines qui composent le système de la langue. Le lexique, par exemple, ne peut suivre exactement le mouvement de la morphosyntaxe, ne serait-ce que par l'importance de faits qui dépendent de facteurs externes, tels que les emprunts ou le rôle des traductions. À l'intérieur même de la morphosyntaxe, il est assez facile de constater que certains microsystèmes se trouvent marginalisés et ne suivent pas le mouvement général ou, du moins, ne le suivent que plus tardivement. Ce phénomène n'a rien que de très normal dans le processus de grammaticalisation; l'analogie - l'extension d'une nouvelle interprétation, au plan formel comme au plan sémantique, à d'autres contextes que celui de départ – ne peut se réaliser qu'avec un décalage chronologique plus ou moins important.

C'est ainsi, comme nous le verrons plus loin, que l'évolution des différentes sous-familles qui constituent la classe des déterminants nominaux est loin de suivre un développement uniforme, mais s'étend sur une durée relativement longue. Avant de procéder à la description de ces changements, il semble utile de considérer quelques caractéristiques externes de ce moment de l'histoire du français que constitue le français préclassique.

Le cas du français préclassique

La délimitation des diverses périodes de l'histoire du français a été souvent établie, de façon explicite dans la plupart des cas, à partir de critères que l'on peut considérer comme relevant de facteurs externes au système de la langue. Ces critères sont habituellement d'ordre historique, littéraire, ou, plus généralement, culturel. Il n'est donc pas étonnant que le français préclassique n'ait pas été considéré comme tel jusqu'à une époque relativement récente, où l'on a donné davantage

la priorité à des critères internes. Un auteur comme Nyrop, s'il englobe le xvie siècle dans une période moyenne correspondant à un moyen français élargi, n'en est pas moins conduit, en établissant une relation forte entre l'évolution de la langue et celle de la société, à voir dans la langue du xvII^e siècle le résultat d'une rupture avec les temps mouvementés de la Renaissance : « L'autorité remplace l'anarchie, les droits de l'individu sont restreints, et les fantaisies personnelles ne viennent plus troubler la langue » (K. Nyrop, 1905, p. 69). On remarquera que cette facon de voir, indépendamment du fait qu'elle subordonne le changement linguistique à des modifications d'ordre social et culturel, se fonde souvent sur une perception relativement simplificatrice des périodes de l'histoire littéraire, domaine dans leguel les difficultés soulevées par la périodisation ont été pourtant déjà bien percues : « Une solution est sans doute de renoncer à un découpage strict par périodes "étanches" et d'accepter les chevauchements et la coexistence de tendances diverses à un même moment du xvIIe siècle » (G. Fourestier et E. Bury, 2007, p. 471).

Qu'il s'agisse de prendre en compte des facteurs d'ordre linguistique ou des facteurs externes, l'inadéquation d'un découpage par siècles est bien perçue par G. Gougenheim lorsqu'il écrit :

Une date cependant semble importante dans l'histoire de la langue comme dans l'histoire des idées, l'histoire des lettres et l'histoire politique : c'est le milieu du siècle. La Pléiade impose une conception nouvelle de la poésie et de la langue poétique. L'humanisme érasmien est dépassé et une lutte acharnée s'engage entre le catholicisme et la Réforme. La rivalité de François ler de Charles-Quint prend fin et la France va épuiser ses forces dans de sanglantes guerres de religion. (1951, p. 8)

C'est un souci identique qui conduit J. Abélard à mêler critères linguistiques et facteurs externes lorsqu'il justifie l'emploi du terme de *français préclassique* :

Du point de vue de la langue en effet la période ainsi délimitée est caractérisée par une somme d'expériences et évolutions spécifiques, que marquent, entre autres facteurs auxquels nous nous sommes intéressés, les multiples incidences de la substitution de l'imprimé au manuscrit et le changement progressif des relations à l'homme et à la nature, à la nation et au patrimoine culturel. (1988, p. 3)

Ce qui apparaît ainsi comme une remise en question de l'unité linguistique du XVI^e siècle avait déjà été exprimé, de façon plus ou moins explicite, par quelques auteurs. C'est par exemple la position de E. Huguet:

Au temps de Rabelais, la prose française est depuis plus d'un siècle définitivement constituée. Tout au moins depuis le milieu du xve siècle, d'Antoine de la Salle à Rabelais, sa tradition se continue sans interruption. [...] À la fin du xve, Commynes l'a habituée même à rendre les idées morales et philosophiques : elle est toute prête pour Rabelais et même pour Calvin. (1894, p. 3-4)

On pourra rapprocher ce point de vue de la gêne de F. Brunot lorsqu'il s'agit de dépasser les limites chronologiques imposées par le découpage en siècle ; pour lui en effet, la réaction contre la démesure de la Pléiade commence avant Malherbe, mais c'est une réaction un peu vague : « le nombre des écrivains qui pratiquent l'ancien style diminue très visiblement. » (F. Brunot, 1966, p. 685); ce qui, semble-t-il, n'autorise pas à remettre en question l'unité du xvie siècle. Il convient ici de rappeler, comme cela est souvent fait, que les essais de normalisation, que l'on associe à la volonté de centralisation considérée comme une caractéristique de l'époque classique, ne peuvent être datés du tout début du xviie siècle. Qu'il s'agisse des travaux des remarqueurs ou de la fondation de l'Académie, c'est le milieu du siècle qui va servir de point de repère. Dans la mesure où l'on peut considérer que les jugements des grammairiens mettent en évidence des points déjà bien établis dans l'usage, ou du moins dans un usage qui deviendra majoritaire (voir G. Siouffi, 2003), il semble intéressant de s'appuyer sur ce type de témoignage pour déterminer des points de rupture, qui, en l'occurrence, se feraient jour dans la génération précédente. Il v a là, nous semble-t-il, des indices utiles, relevant du domaine linguistique, qu'il convient de mettre à l'épreuve de l'étude des faits de

langue particuliers. Bon nombre d'historiens de la langue insistent, nous venons d'en donner quelques exemples, sur l'importance du milieu du XVII^e siècle et du premier tiers du XVII^e; ce sont ces moments que nous prendrons en considération pour essayer de voir dans quelle mesure ils constituent des repères chronologiques pertinents.

Les grandes tendances

En ce qui concerne la morphosyntaxe, qui nous intéressera essentiellement ici, il nous semble possible d'évaluer le degré de réalisation des grandes tendances du changement, tendances de fond qui conduisent du système laissé par le latin au système du français moderne. Une période serait ainsi caractérisée comme la somme des microsystèmes qui témoignent de l'avancement, de la progression, différente selon les domaines, du mouvement général (voir B. Combettes et C. Marchello-Nizia, à paraître). Ce point de vue autorise à mettre en avant la notion de rupture, que l'on pourrait opposer à celle de continuité. Il y aurait ainsi des durées sans ruptures nettes, ce qui ne signifie pas absence d'évolution, et des moments où le changement serait plus perceptible, ne serait-ce que parce qu'il concernerait un nombre plus grand de sous-familles d'unités. Dans une telle perspective, la notion de période ne va donc pas systématiquement de pair avec celle de stabilité, d'homogénéité. Elle correspond à une absence de rupture, de palier ; cette caractéristique se trouvant généralisée non seulement dans les différentes composantes du système linguistique, mais également dans les groupes diversement définis – de locuteurs. La période se définit alors par défaut, en quelque sorte, comme l'espace entre deux moments où le changement se trouve plus nettement marqué. Nous présenterons donc rapidement les tendances qui nous semblent devoir être prises en considération pour une telle évaluation du degré de changement.

Le type de description que nous allons proposer ici correspond à un point de vue particulier, à l'adoption d'un cadre théorique et à une conception du changement, ce qui conduit

évidemment à une certaine relativisation. Il suffit de rappeler par exemple, dans un autre domaine, le traitement du changement phonétique par A. Martinet et la problématique qui s'y trouve impliquée (A. Martinet, 1955). Les tendances décrites ci-dessous ne doivent par ailleurs pas être concues comme indépendantes les unes des autres. La plupart d'entre elles peuvent en effet être rattachées au changement typologique qui conduit d'une langue à système casuel à une langue dans laquelle les fonctions syntaxiques ne sont plus marquées par la déclinaison, mais par d'autres procédés parmi lesquels l'ordre des constituants joue un rôle important. Plusieurs caractéristiques fondamentales découlent de cette modification profonde. L'une d'entre elles, reconnue depuis longtemps, est d'ordinaire identifiée comme le passage d'un système synthétique à un système analytique; ces dénominations n'étant sans doute pas très adéquates, comme le signalait déjà A. Meillet (1921).

Cet aspect de l'évolution semble surtout important pour la période très ancienne, dans la mesure où bon nombre de régularités sont déjà établies dès les premiers textes. Un point d'aboutissement sera atteint, dans certains microsystèmes, avec, par exemple, la disparition des comparatifs synthétiques ou encore celle des constructions directes du complément du nom (voir C. Buridant, 1987). Plus fondamentale nous paraît être la tendance à la hiérarchisation des divers syntagmes en plusieurs niveaux, ce qui conduit, si nous prenons pour exemple le syntagme nominal, à la distinction entre les déterminants et les adjoints, comme l'épithète ou les compléments du nom. La présence d'un marquage casuel peut en effet aller de pair avec une structuration relativement plate des constituants : ainsi la catégorie du déterminant se distingue-t-elle faiblement, en latin, de celle de l'adjectif ou de celle du pronom.

Ne pouvant entrer ici dans le détail de ce mouvement de fond (voir B. Bauer, 1995; B. Combettes, 1999; C. Marchello-Nizia, 1979), nous nous contenterons de signaler l'importance, comme indice de la réalisation du changement, de cette modification qui se traduit dans plusieurs sous-systèmes par des faits pouvant

ainsi être traités en parallèle, tels que par exemple l'expression du syntagme sujet et celle de l'article ou, dans les structures de coordination, l'ellipse des déterminants et celle des clitiques. Cet aspect de l'évolution a non seulement des conséquences sur l'organisation interne des syntagmes, mais également sur les catégories morphosyntaxiques elles-mêmes. On assiste en effet, au cours de l'histoire du français, à une spécialisation progressive de certaines catégories, spécialisation qui concerne essentiellement les déterminants et les pronoms d'une part, les prépositions et les adverbes d'autre part. Si la distinction verbe/nom ne pose guère de problèmes dans la diachronie du français, il n'en va pas de même pour les catégories mineures : comme nous le verrons, l'évolution des démonstratifs, des possessifs ou des indéfinis peut constituer un bon indice de rupture dans l'histoire de la langue.

C'est en prenant comme points de repère ces grandes tendances que nous allons tenter de déterminer des points de rupture permettant la reconnaissance d'une période de l'histoire de la langue qui s'étendrait du milieu du xvie siècle au premier tiers du xvie siècle.

La spécialisation des catégories grammaticales

Ce mouvement qui conduit à la délimitation de classes morphosyntaxiques univoques doit être observé pour chacune des sous-familles, dans la mesure où les évolutions ne sont pas exactement parallèles, en raison en particulier des origines diverses des formes : pour les démonstratifs, par exemple, l'opposition *cet-/cel-* existe depuis les débuts de l'histoire du français, alors que des couples comme *chaque/chacun* ou *quelque/quelqu'un* correspondent à une innovation plus récente.

En ce qui concerne les démonstratifs, le mouvement qu'il convient d'évaluer est celui de la construction progressive de deux catégories distinctes, celle des déterminants (*cet*-) et celle des pronoms (*cel*-). On notera que la régularisation, à la période qui nous intéresse, ne touche quasiment plus

que les formes de singulier, des pluriels comme ces ou ceux étant dotés d'un statut stable. Il faut également signaler une évolution secondaire, dépendante de la précédente, qui met en jeu la répartition des formes -ci et -là. On peut considérer que le mouvement général est ponctué par deux étapes. correspondant à des moments successifs de l'évolution. Dans un premier temps, on assiste à la disparition de l'emploi de cel- comme déterminant. Il reste certes quelques traces de la construction cel- + N dans des textes de la deuxième moitié du xvie siècle; ainsi en trouve-t-on deux occurrences dans les Essais avec celle (celle nuit que...; à celle fin que...) et une avec celui suivi d'un nom propre (celui Sextius). Dans ce même texte, les formes de type icel-, plus fréquentes (45 occurrences), ne sont utilisées que comme pronoms. Il faut également remarquer que cette disparition de cel- comme déterminant s'accompagne de l'élimination de la forme cil, qui était encore couramment utilisée chez certains auteurs des deux premiers tiers du xvie siècle (voir G. Gougenheim, 1951, p. 76; E. Huguet, 1894, p. 83). Le texte de Montaigne n'offre que deux exemples de ce démonstratif dans la séguence cil qui...

S'il est donc possible de considérer que le sous-système de cel- atteint un degré de stabilité pour les générations d'auteurs de la deuxième moitié du siècle, il n'en va pas de même pour la spécialisation de cet-comme déterminant. Une dissymétrie doit être ici relevée : le féminin présente une forme unique (cette). qui fonctionne aussi bien comme déterminant que comme pronom dans les formes composées (cette-ci/là); le masculin, en revanche, privilégie la forme *cetui*, sans doute par analogie avec celui, dans l'emploi pronominal. Le texte de Montaigne n'offre en effet que deux occurrences de cettui comme déterminant, dans un contexte particulier où le démonstratif est suivi d'un possessif (cetuy vostre estre; cetuy leur propre ressentiment). Dans une combinaison avec ci et là, cetui et cette demeurent très fréquents à la fin du XVI^e (197 occurrences dans les *Essais*) et sont encore bien attestés dans la première moitié du XVIIe. chez des auteurs comme Guez de Balzac ou Cyrano de Bergerac, représentants d'une génération qui arrive à son terme aux environs de 1650. Ce changement fait l'objet d'une remarque de Vaugelas : « cettuy-ci commence à n'estre plus en usage » (1934 [1647], p. 367) à laquelle réplique Dupleix, qui représente les tenants de l'usage ancien : « Au reste je luy nie que cestuy-cy vieillisse plustost que celuy-cy, si ce n'est dans l'imagination de quelques esprits capricieux et excessivement mélancoliques » (ap. J. Steicher, 1970 [1936], p. 629). On disposerait ainsi, pour les démonstratifs, de deux bornes qui ponctueraient l'évolution vers le système moderne : le milieu du xvıe pour la spécialisation de *cil*-, le milieu du xvıe pour celle de *cet*-.

Il faut également prendre en considération, comme indice complémentaire, le mouvement qui concerne les formes -ci et -là : la concurrence cil-/cest- va de pair avec une répartition qui privilégie, pour des raisons d'ordre sémantique, les séquences cetui-ci et celui-là. Ici encore, le texte de Montaigne est un bon témoignage : celui-là apparaît 139 fois, alors que celui-ci n'est attesté que 4 fois ; de son côté, cettui-ci, avec 185 occurrences, l'emporte sur cettui-là, attesté 12 fois. On notera au passage que les pluriels ne présentent pas une telle dissymétrie (ceux-ci apparaît 76 fois, ceux-là 52 fois). La disparition progressive de cettui entraîne, comme on peut s'y attendre, l'équilibre des formes en -ci et des formes en -là, équilibre qui va coïncider avec le milieu du xvIIe siècle.

Nous citerons enfin, en ce qui concerne les démonstratifs, le cas de la forme *ce*, qui subit une restriction de sa distribution ; la fonction d'objet ne se rencontre plus que dans des tours proches du figement (*ce faisant*, *pour ce faire*, *ce dit-il*) et l'emploi après préposition, bien représenté au début du xvie, se limite également à quelques formules du type de *sur ce*. Cette construction de *ce* fait l'objet d'une remarque de Vaugelas à propos de *pour ce* : « il se disoit autrefois, mais il ne se dit plus » (1934 [1647], p. 82) et d'une autre sur *outre ce* : « cette première façon de parler ne vaut rien, il faut dire outre cela » (1934 [1647], p. 308) ; de même, sur la construction de *ce* comme objet d'un infinitif ou d'un participe (à *ce faire*, *en ce faisant*) : « ces deux façons de parler [...] fort

ordinaires dans plusieurs de nos meilleurs auteurs; mais elles ne sont plus aujourd'hui du beau style, elles sentent celui des notaires » (1934 [1647], p. 310).

La famille des indéfinis ne forme pas un ensemble aussi nettement délimité que celle des démonstratifs. Relativement hétérogène, ne serait-ce qu'étymologiquement parlant, elle évolue toutefois, de façon globale, en suivant la tendance générale à la spécialisation. C'est, ici encore, le *terminus ad quem* que peut constituer le premier tiers du XVII^e siècle qui semble devoir être pris en considération, les changements qui s'effectuent dans le courant du XVII^e siècle ne se présentant guère sous l'aspect d'une rupture, mais dans une évolution plus continue.

Nous limitant à quelques cas marquants, nous citerons d'abord le distributif chacun/chaque, qui « devient usuel vers le milieu du siècle » (G. Gougenheim, 1951, p. 87). La répartition en deux sous-catégories s'effectue lentement tout au long de la période qui nous intéresse ici. Pour prendre l'exemple du féminin *chacune*, on constatera que cette forme apparaît 17 fois chez Montaigne dans un emploi pronominal, alors qu'elle n'est attestée que 3 fois comme déterminant. Des alternances comme chacune nation.../chaque nation... font bien apparaître le statut de variante libre de la forme; statut qui se maintient encore chez Peiresc (1637) ou chez Bérulle (1610). Si le cas de quelque(s)/ quelque(s)-un(s) ne peut être exactement identique à celui de chaque/chacun - dans la mesure où quelqu'un est formé à partir de quelque, alors que chaque est issu de chacun -, on peut cependant considérer que les deux évolutions sont parallèles. Bon nombre de contextes dans lesquels apparaît quelque(s)-un(s) montrent en effet que la forme n'a pas encore atteint l'unité, formelle et sémantique, qui la caractérise en français moderne. Ceci est en particulier le cas dans l'emploi avec complément prépositionnel, tour relativement fréquent, où la locution renvoie à un référent spécifique, comme dans ces passages des Essais : « j'ai vu quelqu'un de mes intimes amis... » ou encore : « Il y a quelqu'un des vieillards qui... » ;

d'où la rareté des occurrences de *quelque(s)-un(s)* en emploi absolu, avec valeur d'indéfini non spécifique. Il conviendrait, sur ce point, de procéder à une étude plus poussée, qui prendrait en compte le déclin de cette valeur de *aucun(s)*.

Le fonctionnement d'une expression comme *quelque chose* est également à observer. Reprenons le texte des *Essais*. Si la construction *quelque chose de* + Adj. y est majoritaire (*quelque chose de bon, de pareil*), elle demeure toutefois concurrencée par le tour sans préposition, qui témoigne d'un degré moindre de figement (*quelque chose semblable, quelque chose illicite*). La sous-famille constituée, à l'image de *quelqu'un*, des locutions *quelque chose* et *quelque part* est en cours de formation et n'a pas atteint son point d'équilibre.

Il resterait à examiner le cas des possessifs, pour lesquels n'apparaissent pas clairement, dans la période que nous prenons en compte, des points de rupture. Le problème demeure celui des formes toniques de type *mien*, qui se trouvent utilisées comme adjoints avant ou après le nom et ne sont pas encore limitées à la séguence le mien. Sans doute des tours comme un mien ami se maintiennent-ils dans le courant du xvIIe siècle, mais on peut se demander s'il n'y a pas là un emploi volontairement archaïsant, leur fréquence chez un auteur comme La Fontaine faisant pencher dans ce sens. Le signe que ces emplois ne sont plus que des survivances après la première moitié du siècle peut être décelé dans la remarque que Vaugelas consacre à ces tours : « on disoit autrefois comme le disent et l'écrivent encore aujourd'hui ceux qui n'ont pas soin de la pureté du langage : un mien frère... » (1934 [1647], p. 364) (voir N. Fournier, 1998, p. 141).

Comme nous avons pu le constater, l'évolution vers la spécialisation s'opère de façon différente suivant les diverses catégories de déterminants. Le possessif présente une classe très clairement fixée et délimitée de déterminants atones, seule la série de type *mien* subissant des modifications. Il n'en va pas de même pour le démonstratif, dont les deux séries, *cel*- et *cet*-, sont concernées par le changement. Au-delà de ces différences,

on constate que la borne 1620-1630 constitue un point de repère pertinent pour le passage au système moderne, si l'on excepte le cas de *mien*, relativement marginal. Le sentiment linguistique des remarqueurs paraît bien s'accorder avec la réalité des usages et la coupure qui s'établit avec la génération de Malherbe et de Coëffeteau, souvent pris comme référence par Vaugelas, semble assez bien fondée. Le milieu du xvie siècle est loin de permettre une délimitation aussi nette. Quelques points cependant sont à noter en ce qui concerne les démonstratifs et les indéfinis : on assiste à la spécialisation de la série cel- dans les emplois pronominaux, avec la distribution moderne ; l'évolution ne concernant plus en fait que cettui et ce. On relève également le développement de chaque, qui va constituer avec quelque une classe homogène de déterminants, alors que chacun et quelque(s)-un(s) continuent d'être affectés par le changement. Il semble ainsi possible de considérer qu'il y aurait alors formation d'un système stable de déterminants, correspondant à celui du français moderne, par rapport auquel se distinguent quelques formes à statut encore instable, leur fixation dans l'emploi pronominal s'opérant dans le premier tiers du xvile siècle.

La hiérarchisation syntaxique

La structuration progressive des divers constituants, conséquence de la disparition du système casuel, se traduit par plusieurs types de faits de surface, dont les plus importants relèvent de l'ordre des éléments et de phénomènes d'ellipse.

Si l'on prend en compte la linéarisation des constituants, c'est la place relative du sujet et de l'objet par rapport au verbe qui semble constituer un des indices les plus pertinents pour juger du degré du changement. Il s'agit en effet d'évaluer, d'une part, la dissymétrie qui s'institue entre les deux fonctions majeures, d'autre part, la liaison de plus en plus étroite entre le verbe et l'objet, mouvement amorcé dès le moyen français, qui se traduit par la généralisation d'une séquence VO. Sur ce dernier point, il faut noter la différence qui sépare les propositions subordonnées, dans lesquelles la fixation de cet ordre VO peut

être considérée comme acquise dès le début du xvie siècle, des autres propositions, qui ne verront la généralisation de l'ordre moderne que bien plus tard. La période qui nous intéresse ici voit l'élimination des schémas dans lesquels l'objet nominal précède le verbe, signe d'une relation étroite de transitivité dans un syntagme verbal de type VO. Si un auteur comme Thévet utilise encore, en 1558, des occurrences de l'ordre OVS avec sujet nominal postposé, le récit de Jean de Léry, une vingtaine d'années plus tard, n'en offre aucun exemple, et Biard, en 1616, dans un même type de texte, le récit de voyage, n'utilise plus cette progression que dans quelques rares occurrences avec un sujet pronominal (voir B. Combettes, 2003, p. 175-182).

Le français préclassique semble être également un intervalle temporel pertinent pour juger de l'élimination des tours dans lesquels les deux constituants majeurs, le sujet et l'objet, sont placés à la suite du verbe. Les occurrences de ces linéarisations, de moins en moins fréquentes, n'en sont pas moins intéressantes, dans la mesure où le schéma caractéristique de l'ancien et du moyen français, qui place le sujet à proximité immédiate du verbe (VSO), se voit remplacé par la séquence VOS, indice du renforcement du lien de transitivité. Si on trouve chez Montaigne un exemple comme « pourquoy espessit l'araignée sa toile en un endroit ? » ou, chez Calvin, « mais encores recoivent les fidèles une meilleure consolation de sa promesse », encore faut-il noter qu'il s'agit, dans le premier cas, d'un emploi dans le contexte particulier d'une structure interrogative et, dans le second, d'une question d'équilibre entre les poids respectifs des deux groupes placés en position postverbale. À la fin du siècle, Brantôme écrit : « je ne scay d'où a pris cette histoire ledict Monsieur de Beaune », utilisant la séquence VOS, qui sera celle du français moderne dans les cas, assez rares, il est vrai, où les deux constituants majeurs suivent l'élément verbal.

Les faits d'ellipse, qui témoignent du degré de cohésion des syntagmes, sont de plusieurs types, selon que la non-expression concerne, dans des structures coordonnées, le verbe ou son complément. Dans les deux cas, la tendance générale

est celle d'une explicitation des relations grammaticales, d'une délimitation plus nette de chacun des syntagmes verbaux, considéré comme une cellule autonome, dotée de ses compléments essentiels, ce qui conduit à une réduction progressive du nombre des ellipses. Mais là, plus qu'ailleurs peut-être, les schémas anciens subsistent, sous l'influence de facteurs d'ordre plus stylistique ou discursif (voir B. Combettes, 2003, p. 193), et il est difficile de déterminer une rupture chronologique nette.

Le statut de la non-expression du pronom complément dans les tours comparatifs, cas particulier d'ellipse, n'est guère plus clair. Durant la période considérée, aucune évolution nette n'est perceptible : certains textes du début du xvIIe ne présentent pas d'exemples du tour moderne, alors que des textes du milieu du xvie offrent des cas de variation, l'expression du pronom étant toutefois très nettement minoritaire. Chez Thévet, par exemple, deux occurrences seulement du type : « comme au precedent chapitre nous l'avons dit » s'opposent à trente-huit occurrences du type : « comme nous monstrerons en son lieu » (voir B. Combettes, 2003, p. 184). Il n'est guère étonnant que la position des remarqueurs sur tous ces points témoigne d'une certaine hésitation. Certaines remarques ne présentent pas les cas d'ellipse comme des tours anciens et s'en tiennent à un aspect normatif ; ainsi, à propos de l'énoncé : « Envoyez-moi ce livre pour le revoir et augmenter », Vaugelas écrit-il : « Cette règle ne souffre pas d'exception », mais ajoute aussitôt : « C'est ainsi que plusieurs personnes écrivent, je dis même des auteurs renommés. Mais ce n'est point écrire purement » (1934 [1647], p. 495). Dans d'autres cas, toutefois, le même auteur évoque la différence entre les générations d'écrivains. Lorsqu'il s'agit par exemple de juger la non-répétition de l'article dans les constructions au datif. comme c'est le cas dans l'énoncé : « Je dois cela à la générosité et bonté de ce Prince », Vaugelas exprime de façon très explicite son sentiment d'une variation d'ordre chronologique : « Mais je ne serai pas de cet avis maintenant, quoique du temps de

M. Coëffeteau je confesse que je l'aurais été » (1934 [1647], p. 477).

Il convient toutefois de rapprocher ces faits d'ellipse qui concernent le groupe verbal de ceux qui surviennent dans le domaine du groupe nominal, qu'il s'agisse de la non-expression du déterminant ou de celle de la préposition dans les cas de coordination. Tout en constatant qu'ici encore il ne peut être question que de tendances, J. Baudry, dans son étude sur les syntagmes coordonnés, estime que la période 1620-1630 semble constituer un bon point de repère pour le passage au système moderne :

L'effacement qui, globalement, diminue dans tous les cas de figure, n'est plus toléré quand il affaiblit en surface la cohésion syntaxique. Le tournant semble se situer dans les années 1620, après une raréfaction dont seule une étude sur des grands nombres pourrait dire avec précision comment elle se manifeste. (2003, p. 168)

Un cas particulier, qui peut être rattaché à l'évolution de la structure du syntagme verbal, est constitué par l'ordre des clitiques compléments placés avant le verbe. Le xvie siècle continue le système du moyen français, qui traite de façon uniforme l'ensemble des personnes, plaçant la forme objet direct avant celle de l'indirect : les séquences *le me* + V ou *le vous* + V répondent ainsi à *le lui* + V (voir Gougenheim, 1951, p. 72). Si le changement, qui entraîne une dissymétrie entre les formes des deux premières personnes et celles de la troisième, a déjà commencé dès le début du xvie siècle, on peut considérer que c'est la période du français préclassique qui voit l'évolution décisive vers le système moderne.

Un rapide sondage dans la base *Frantext* donne les résultats suivants : la première moitié du xvie est caractérisée par une situation d'équilibre, le nombre des séquences de type *me le* se trouvant quasiment identique à celui des séquences *le me* ; la deuxième moitié du siècle, en revanche, voit un fort déséquilibre au profit de la nouvelle disposition des clitiques, avec, par exemple, 204 occurrences de *me le* pour 38 de *le me*, et 104 de *te le* pour 24 de *le te*. Le milieu de siècle apparaît bien comme

le moment de rupture où l'usage est en train de basculer. Cette tendance s'accélère fortement au début du XVII^e siècle, mais la construction ancienne se trouve encore chez Malherbe et chez Guez de Balzac (voir Fournier, 1998, p. 79-80) et Corneille écrit : « je les vous laisse », dans *Mélite*, en 1629. On peut d'ailleurs supposer que cet usage est encore assez bien implanté dans la génération qui précède celle de Vaugelas ; ce dernier note en effet à ce sujet : « comme le disent tous les anciens écrivains, et plusieurs modernes encore » (p. 34) et Le Vayer, représentant ces *anciens écrivains*, défend avec vigueur le tour ancien (voir Streicher, [1936] 1970, I, p. 63-64).

D'autres phénomènes pourraient être cités, que nous nous contenterons de mentionner rapidement, dans la mesure où ils ne semblent pas pouvoir constituer des points de repère décisifs pour la délimitation de la période, l'évolution étant déjà en voie d'achèvement ou, au contraire, ne se déterminant pas de façon nette. On pourrait ainsi rattacher à cette problématique de la hiérarchisation du syntagme verbal la question du verbe vicaire *faire*.

Il faudrait également examiner les modifications qui surviennent dans les structures passives, en particulier l'élimination des passifs impersonnels de verbes intransitifs du type il fut rit, qu'on peut rapprocher de l'élimination du tour il y a + participe passé : « Et Dieu sçayt comment il y eut beu et guallé » (Rabelais, cité par G. Gougenheim, 1951, p. 127), construction qui ne semble pas dépasser le milieu du xvi^e siècle.

Les constituants périphériques

Les faits de langue que nous venons d'observer, qu'il s'agisse du statut des catégories ou de la structuration syntaxique, relèvent de la dimension phrastique au sens strict. D'autres indices pourraient être recherchés aux frontières de la phrase et de la textualité, domaine auquel on réserve parfois le terme de macrosyntaxe. Certains aspects de deux organisations discursives particulières nous semblent présenter de l'intérêt

dans la question que nous traitons ici : les constituants topicalisés, les constructions détachées.

Les syntagmes topicalisés introduits par un marqueur de type quant à X, dont le développement suit celui du texte argumentatif en moyen français, s'apparentent, à l'origine, à des titres, qu'on pourrait analyser comme des cas d'ellipse d'un verbe de parole : quant à X, (je dis que) P (voir B. Combettes, 2008). Ils n'entretiennent aucune relation syntaxique systématique avec la partie qui constitue le commentaire. Il est toutefois assez naturel que le référent topicalisé soit fréquemment repris dans le contexte de droite, dans la mesure où la construction a pour but d'instaurer une relation d'à propos. On peut voir dans la systématisation de cette relation anaphorique un indice de la syntactisation du tour, le groupe topicalisé se trouvant ainsi intégré, de façon indirecte en guelque sorte, à la structure phrastique. Par l'intermédiaire des formes de rappel, il prend place dans la hiérarchie des constituants. Sur ce point, il ne peut évidemment s'agir que de tendances, mais il est possible de constater que le français préclassique, ici encore, va dans le sens d'une précision plus grande dans le marquage des relations syntaxiques.

Considérons par exemple le cas de deux textes argumentatifs du tout début du XVIII^e siècle, très proches dans le temps, mais dont les auteurs appartiennent à des générations différentes : *De la sagesse* de P. Charron (1601) et la *Logique* de S. Dupleix (1607). Le marqueur de topicalisation *pour le regard de*, fréquemment utilisé dans les deux textes, y fonctionne de façon différente. Le premier des deux auteurs n'utilise pratiquement pas de redénomination du topique, mais emploie la locution *pour le regard de X*, comme un introducteur de cadre, très proche de ce qu'on pourrait considérer comme un circonstant antéposé. Les exemples suivants montrent bien comment le commentaire se développe dans le domaine établi par le topique, mais sans qu'il y ait référence directe à ce dernier :

Premièrement pour le regard de l'entendement, est-ce pas une estrange et piteuse misère de l'humaine nature, qu'elle soit toute conficte en erreur et aveuglement ?

Secondement pour le regard du vice, desreiglement et injustice qui est en ses passions, nous pouvons à peu près comparer l'homme à une république.

Pour le regard de la volonté, il faut en toutes choses se reigler et soubmettre à la droite raison.

Il convient de rapprocher ces énoncés de constructions, tout aussi fréquentes chez le même auteur, dans lesquelles le groupe prépositionnel ne se trouve pas en position initiale, mais a la fonction d'un complément intégré au syntagme verbal, ce qui est le cas dans :

La seconde distinction, qui est pour le regard des personnes, se fait en trois espèces.

Voilà plusieurs espèces de troubles et divisions publiques, auxquelles et à chascune d'icelles ont esté donnés avis et remèdes pour le regard du prince.

Ces exemples présentent un sémantisme de la locution *pour le regard de* identique à celui qu'elle a lorsqu'elle est utilisée en début d'énoncé, comme introducteur de topique. Dans le texte de S. Dupleix, la structuration de l'énoncé n'obéit pas au même principe ; l'anaphore pronominale est quasiment de règle, comme dans :

Pour le regard de la Pratique, elle consiste ou à faire ou à agir [...]

Car pour le regard des anges, ils ont bien une raison [...] Pour le regard des causes accidentelles, elles sont de deux sortes.

Car pour le regard des choses singulières, nous les voyons journellement dépérir.

La systématisation de la reprise du topique, dans la grande majorité des cas en fonction de sujet syntaxique du verbe principal, conduit à un glissement très net de la valeur de à propos de vers celle de au sujet de. Il faut par ailleurs souligner que le groupe pour le regard de X n'apparaît plus en position postverbale, indice du changement sémantique, et, conjointement, de la portée de l'expression. Une telle variation entre deux textes dont les parutions ne sont séparées que de six ans n'est guère surprenante, si l'on prend en compte l'âge des auteurs au moment de la production du texte : P. Charron

(1541-1603) écrit son ouvrage à la fin de sa vie, alors que S. Dupleix (1569-1661) produit avec la *Logique* une de ses premières œuvres. Il n'est évidemment pas possible, à partir de ces deux cas isolés, de tirer des conclusions en ce qui concerne la chronologie de ce mouvement de grammaticalisation, mais cette évolution dans le domaine de la topicalisation, si elle pouvait être confirmée par des études plus étendues, viendrait s'ajouter à d'autres transformations qui permettent de délimiter la période qui nous intéresse ici.

En ce qui concerne les constructions détachées, le fonctionnement des appositions, essentiellement participiales, en début d'énoncé ne subit guère d'évolution marquante tout au long de la période que nous étudions. Les groupes qui ouvrent ainsi la phrase ont une fonction discursive d'enchaînement avec un référent déjà évoqué dans le contexte proche (voir B. Combettes, 1998), ce qui conduit, dans bon nombre de cas, à un statut de constituant peu intégré, qui sera considéré comme un cas d'anacoluthe, ou, pour reprendre l'expression des remarqueurs, un cas de construction louche. C'est davantage dans la relation qui peut s'établir entre la construction détachée et la phrase complexe que l'on trouvera des indices de rupture. Les textes du début du xvIIe siècle présentent encore une construction que l'on peut considérer comme un latinisme syntaxique, dans laquelle un participe se trouve rattaché à un pronom relatif de *liaison* et forme avec lui un ensemble propositionnel, ce qui peut conduire à des effets de rupture. Ainsi, dans les exemples suivants :

Comme un que je sais, qui, s'étant marié avec une fort belle et honnête damoiselle, au bout de huit jours elle vint à être connue grosse (Brantôme, Recueil des Dames, 1590) Il fit assembler tous les paysans, auxquels ayant fait apporter force paille et force fagots de bois sec, il mit le feu à la porte (de Boisrobert, Histoire d'Anaxandre, 1629)

les subordonnées participiales (qui s'étant marié...; auxquels ayant fait apporter...) fonctionnent-elles, du point de vue textuel et du point de vue syntaxique, comme des propositions circonstancielles qui permettraient l'enchaînement avec le

contexte de gauche (*comme il s'était marié...*; *comme il leur avait fait apporter...*). Si les cas d'anacoluthe des constructions détachées placées en début d'énoncé sont bien loin de disparaître en français classique, il n'en va pas de même de ces constructions enchâssées que nous venons d'évoquer. Leur élimination durant la première moitié du xvIII^e siècle correspond, dans un même mouvement que celui qui intègre les groupes topicalisés dans la structure phrastique, à un resserrement des unités syntaxiques, à la structuration progressive d'une phrase complexe dans laquelle les relations entre les divers constituants sont à la fois plus étroites et plus explicitement marquées.

Au terme de cette étude, une constatation semble s'imposer : l'évolution est loin de se laisser délimiter d'une manière homogène et régulière dans la période considérée et les points de rupture se laissent plus clairement percevoir dans tel sous-système que dans tel autre. Ceci n'a rien d'étonnant, l'hétérogénéité étant essentiellement due à la multiplicité et à la diversité des facteurs qui entrent en jeu, parmi lesquels les aspects génériques et stylistiques jouent un rôle important qu'il conviendrait d'évaluer. On retiendra toutefois que le *terminus ad quem* du changement se distingue plus nettement que le *terminus a quo*.

Pour les principaux domaines syntaxiques que nous avons évoqués, c'est bien la période 1620-1630 qui voit l'aboutissement de processus dont la plupart débutent au milieu du xviº siècle. Cette rupture peut être également perçue à travers les jugements des grammairiens du xvilº siècle. Même s'il est difficile de faire la part exacte de ce qui est enregistrement d'un usage qui devient majoritaire et de ce qui est simple affirmation d'une norme quelque peu *idéale*, on constatera que la plupart des remarqueurs ont bien le sentiment d'une évolution linguistique qui correspond à un changement de génération.

En ce qui concerne le milieu du xvie, les modifications présentent un aspect beaucoup plus continu et il serait sans doute nécessaire d'envisager une plus grande dimension temporelle, pour la période de rupture, que l'intervalle d'une seule génération. Il faut rappeler ici que les observations qui précèdent ne portent que sur des faits de morphosyntaxe. L'autre grand domaine – celui du lexique – devrait évidemment être pris en compte. Des études précises montreraient sans doute que son évolution est plus tardive, du moins sur certains points, que celle de la syntaxe. Comme le rappelle fort justement H. Naïs, c'est à partir de 1575-1580 que s'opèrent à la fois la réduction et la spécialisation du vocabulaire :

Plutôt que de noter la profusion de la langue de Montaigne en face de celle de Pascal, il conviendrait peut-être de mettre en lumière la relative modicité du vocabulaire des *Essais*, si on les compare aux différents livres du *Pantagruel*. (1966, p. 498)

Nous insisterons enfin sur la nécessité de compléter l'analyse des structures linguistiques par des études comparatives des genres de discours. L'évolution que nous avons essayé de décrire est celle de la réalisation, dans des faits particuliers, des grandes tendances du changement ; cette modification de l'organisation syntaxique semble s'accompagner par ailleurs, dans la période examinée, d'une restriction du champ d'application de la variation, d'une moindre variété des usages, collectifs ou individuels. Il conviendrait de déterminer dans quelle mesure cette dimension sociolinguistique vient confirmer des limites chronologiques construites à partir de critères internes au système de la langue.

Références bibliographiques

ABÉLARD Jean, 1998, « Avant-propos », *Le Français préclassique*, 1, p. 3-6.

BAUDRY Jeannine, 2003, « Les syntagmes nominaux coordonnés par et », dans B. Combettes (dir.), Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe, Paris, Champion, p. 139-169.

BAUER Brigitte, 1995, *The Emergence and Development of SVO Patterning in French. Diachronic and Psycholinguistic Perspectives*, Oxford, Oxford UP.

- Brunot Ferdinand, 1966, Histoire de la langue française, Paris, Armand Colin, t. II (Le Seizième Siècle, 1^{re} éd. 1906), t. III (La Formation de la langue classique (1600-1660), 1^{re} éd. 1909).
- Buridant Claude, 1987, « L'ancien français à la lumière de la typologie des langues : les résidus de l'ordre "objet-verbe" en ancien français et leur effacement en moyen français », *Romania*, 108, p. 20-65.
- COMBETTES Bernard, 1998, *Les Constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- —, 1999 (dir.), « L'évolution du groupe verbal en français », *Verbum*, XXI-3.
- —, 2003 (dir.), Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe, Paris, Champion.
- —, 2003, « Variation dans la structure du syntagme verbal », dans B. Combettes (dir.), Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe, Paris, Champion, p. 171-210.
- -, 2008, « Du latin scolastique au français : structures argumentatives et topicalisation », L'Information grammaticale, 118, p. 33-37.
- COMBETTES Bernard et Christiane MARCHELLO-NIZIA, à paraître, « La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique », dans *Actes du Colloque Diachro 4*, Berne, Peter Lang, p. 131-144.
- FORESTIER Georges et Bury, Emmanuel, 2007, « XVII^e siècle : Introduction », dans Jean-Yves Tadié (dir.), *La Littérature française : dynamique et histoire*, Paris, Gallimard, p. 459-477.
- FOURNIER Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- GLATIGNY Michel, 2003, « Les relatifs », dans B. Combettes (dir.), Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe, Paris, Champion, p. 211-270.
- GOUGENHEIM Georges, 1951, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Lyon, IAC.

- Huguet Edmond, 1894, Étude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550, Genève, Slatkine Reprints, 1967.
- Landy-Houillon Isabelle, 2003, « Les constructions détachées », dans B. Combettes (dir.), Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe, Paris, Champion, p. 271-313.
- LARDON Sabine et THOMINE, Marie-Claire, 2009, *Grammaire du français de la Renaissance*, Paris, Garnier.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1979, *L'Évolution du français, ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin.
- -, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, de Boeck.
- MARTINET André, 1955, *L'Économie des changements phonétiques*, Berne, A. Francke.
- MEILLET Antoine, 1921, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- Naïs Hélène, 1966, « La réduction du vocabulaire à partir de 1580 », note complémentaire, dans F. Brunot, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. II (*Le Seizième Siècle*), p. 492-498.
- Nyrop Kristoffer, 1903, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- Sancier-Chateau Anne, 1993, *Introduction à la langue française du* xvil^e *siècle*, Paris, Nathan.
- Seguin Jean-Pierre, 2003, « Enchaînement et usage du point », dans B. Combettes (dir.), Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe, Paris, Champion, p. 69-137.
- Siouffi Gilles, 2003, « Le regard des grammairiens », dans B. Combettes (dir.), Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe, Paris, Champion, p. 19-67.
- SMITH John Charles, 2002, « Middle French: When? What? Why? », Language Sciences, 24, p. 423-445.

- Spillebout Gabriel, 1985, *Grammaire de la langue française du* xvii^e *siècle*, Paris, Picard.
- Streicher Jeanne (éd.), 1970 [1936], Commentaires sur les remarques de Vaugelas par La Mothe le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie française, Paris, Droz, rééd. Genève, Slatkine Reprints, 2 vol.
- Vaugelas Claude Favre de –, 1934 [1647], Remarques sur la langue françoise vtiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire, Paris, P. Le Petit et la Veuve Camusat, rééd. de J. Streicher, Paris, Droz.

Résumés

Robert DE DARDEL, « Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français »

Résumé

Le latin, envisagé sous toutes ses formes, écrites et parlées, à toutes les époques de son existence et partout où il a été pratiqué, c'est-à-dire le latin global, se prête à deux approches scientifiques diachroniques : 1) la démarche néogrammairienne des romanistes, qui consiste à reconstruire, à partir d'une comparaison systématique des langues romanes, la forme parlée de leur langue mère, le protoroman, et 2) la démarche de nombreux latinistes, au premier rang desquels H.-F. Muller (1929), consistant à faire dériver la genèse et l'évolution des langues romanes du latin antique écrit. Le présent essai vise à montrer que ces deux approches, de par un choix mutuellement exclusif des deux médias, le latin parlé chez les romanistes, le latin écrit chez les latinistes, débouchent, en fait de description historique, sur des résultats, notamment typologiques, différents et en partie incompatibles.

Abstract

Latin, as considered in all its aspects, both written and spoken, in all the periods of its existence and wherever it has been practised, i.e. global Latin, admits two ways of scientific

study: (i) the neogrammarian way, used by Romanists, which consists in reconstructing it as the spoken mother language of the Romance languages, called Proto-Romance, through a systematic retrospective comparison of the Romance languages, and (ii) the application by many Latinists of the H. F. Muller's (1929) way, relying upon the hypothesis that the Romance languages originate in and evolve from antique written Latin. The present essay aims at showing that, because of the mutually exclusive choice they require, the two ways of handling the problem between spoken and written Latin finally arrive at very different and partly incompatible results, in the field of historical description.

Michel BANNIARD, « Du latin tardif (iiie-viie siècle) au protofrançais (viiie siècle) : vers un nouveau paradigme »

Résumé

Le nouveau paradigme propose de modifier nettement les points de vues, la terminologie et la chronologie du passage du latin au français. Il renonce au dualisme langagier opposant le latin littéraire et le latin vulgaire au profit d'un continuum latinophone soumis aux variations dia, comme toute langue vivante : tous les locuteurs ont parlé latin – et non pas un créole : de ce fait le rapport entre langue écrite et langue parlée, au lieu d'être renvoyé à un clivage radical, est étalonné contextuellement. Il abandonne l'idée d'une transformation du latin parlé sous l'effet de forces négatives, précisément une pathogenèse, au profit d'une modélisation dynamique positive : le latin parlé classique est porteur du changement, comme le prouve la présence de signaux annonciateurs des transformations à venir, au coeur même des textes littéraires. Enfin, le nouveau paradigme construit une histoire langagière qui périodise l'évolution au moyen d'une série de dialectes diachroniques conduisant du latin parlé au français parlé. L'attribution de frontières chronologiques à ces dialectes se fait par corrélation avec l'évolution au cours des siècles de la communication latinophone. Le tout conduit à une datation précise du bourrelet d'isoglosses dont la traversée transforme le latin parlé tardif mérovingien (vie-viie s.) en protofrançais (viiie s.). Et il permet de démontrer que le phrasé roman en acrolecte des *Serments de Strasbourg* est parfaitement reconnaissable dès le VIIIe siècle sous un vêtement latiniforme.

Abstract

The new paradigm aims at modifying utterly the viewpoints, terminology and chronology of the transition from latin to french language. It avoids the linguistic dualismus splitting latin between literary and vulgar latin, to carve a latin-speaking continuum submitted to the so-called dia- variations, the way any living speech does: all speakers did speak latin - and in no way a creole; so, the relation between written and spoken language, instead of being dismantled as utterly rifted, grows nowadays context-stamped. The paradigm drops the idea of spoken latin transforming itself under the pressure of negative impacts (the very name is pathogenesis), to grasp a dynamical positive model: classical spoken and written latin is by itself moving structurally towards change, as proved by signs foreshadowing incoming changes in late latin, popping up in the very core of classical literary latin. By the way, the new paradigm builds a story of language and periodises its evolution through a file of several diachronic dialects which open the road from spoken latin to spoken french. Delineating chronological fronteers between these dialects is made by correlating them with the way latin-speaking communication evolved along centuries. The mass result is an acute dating of the pack of isoglosses which when gone through, late spoken merovingian latin (VIth-VIIth century) has become early spoken french (VIIIth c.). Last point of the new paradigm: to make obvious that the romance phrasé in top stylistic level of the Strasburg Oaths is clearly shining though the illuding mask of latinizing writings as soon as the very eigth century.

Bernard COMBETTES, « La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques »

Résumé

La présente contribution s'interroge sur les problèmes posés par la délimitation des périodes dans l'étude diachronique du français, à travers le cas du français préclassique. Elle propose d'établir la périodisation à partir de critères internes, en envisageant l'évolution individuelle des microsystèmes dans le cadre d'un changement plus vaste.

Cette démarche permet moins de distinguer des *ruptures* dans l'évolution que des *paliers* correspondant à des stabilisations temporaires d'un état de langue pour une majorité de locuteurs. C'est ainsi que les années 1620-1630 sont perçues (y compris par les remarqueurs de l'époque) comme l'aboutissement d'un changement global de la langue (l'abandon du système casuel), dont on peut observer les manifestations en morphosyntaxe dans la grammaticalisation du syntagme verbal, la spécialisation des catégories grammaticales ou la délimitation de la périphérie syntaxique.

Abstract

This contribution questions the relevance of periodization in French diachronic studies through the particular case of «français préclassique». It aims to base such periodization upon internal criteria by examining the evolution of linguistic microsystems. This approach doesn't reveal actual changes but periods of statis in the evolution of some microsystems for a majority of speakers. From this point of view, 1620's can be regarded as the end point of several local evolutions which partake of a major global change, the disappearance of old case system.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « Le "français préclassique" et l'"Early Modern French" »

Résumé

Dans cette contribution, nous décrivons et évaluons la pertinence respective, pour la linguistique diachronique, de l'approche d'inspiration franco-française, consistant à séquencer le français du xvIII^e siècle en « "français pré-classique" / "français classique" », et de l'approche d'inspiration anglo-américaine, inscrivant à l'inverse l'entier du français du xvIIe siècle dans un régime d'historicité plus englobant : celui de l'« Early Modern French » (« français de la première modernité »). Nous montrons que si le couplage « "français pré-classique" / "français classique" » repose sur un « modèle variationniste » de la langue, et entend faire apparaître ce qu'il nomme des « chronolectes », l'« Early Modern French » repose pour sa part sur un « modèle émergentiste », se soutenant de l'établissement de nouveaux « paramètres » dans le macrosystème de la langue. Pour finir, nous en appelons à défendre la notion de « français préclassique », mais contre l'utilisation qu'en font ses amateurs.

Abstract

In this contribution, we seek to describe and evaluate the respective relevance of the Franco-French approach, which divides the French language of seventeenth century in "preclassic French language" / "classic French language", and the Anglo-American approach, which integrates the whole of the French language of seventeenth century into a scheme involving wider historicity: that of the "Early Modern French". We show that the approach of "preclassic French language" / "classic French language" is based on a "variationist model of the language", and intends to set and specify some "chronolectes", and that the "Early Modern French" for its part rests on an "emergentist model", which appeals the establishment of new "parameters" in the language's macrosystem . Finally, we seek to defend the notion of "preclassic French", but differently of its amateurs' use.

Joëlle GARDES TAMINE, « À quelle heure s'il vous plaît? »

Résumé

Cet article s'interroge sur quelques difficultés liées à la périodisation. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe (les exemples retenus sont ceux du relatif et de l'apposition). Ces difficultés concernent la notion même de fait grammatical, qui n'est pas donné, mais construit à partir des observables et d'une théorie. Elles concernent également les différents usages, en particulier l'opposition entre langues écrite et parlée. Toute périodisation, en définitive, est en partie subjective et liée à un imaginaire de la langue.

Abstract

This article aims at showing some difficulties of periodisation. If it is indeed relatively easy to discover an evolution in the lexicon, it is much more difficult in syntax (the examples chosen are the ones of the relative and the apposition). These difficulties concern the notion of grammatical fact itself, which is not given, but built from the *data* and from a theory. They also concern the various uses, in particular the opposition between written and spoken languages. Any periodisation is indeed partially subjective and linked to representations of the language.

Sandrine REBOUL-TOURÉ, « La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? Autour de la télématique et de l'internet »

Résumé

Le changement linguistique semble renfermer une aporie, maintenir en équilibre les évolutions et l'intemporalité du système. Plutôt que de s'interroger sur le moment d'un éventuel passage du fait de discours au fait de langue, nous proposons de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation de l'un à l'autre et inversement. C'est dans ce

cadre que nous présentons quelques phénomènes lexicaux du français contemporain autour de la télématique et de l'internet. L'émergence de nouveaux éléments comme les fractomorphèmes contrarie l'analyse morphologique puis, portés par l'usage, ils sont à l'origine de paradigmes de créations et tendent à s'insérer dans le système. Par ailleurs, la double lexicalisation avec un emprunt à l'anglais suivi d'un néologisme officiel en français entraîne des déplacements de valeurs dans le système.

Abstract

Linguistic change is characterized by and inherent contradiction: keeping the balance between system's dynamics and system's timelessness. Rather than question the transformation of discourse phenomena into language elements, let us adopt a *continuum* (point of) view. Such a position permits us to take into account the comings and goings between language and discourse while studying the dynamics of telematics (Minitel) and Internet vocabulary in French.

On the one hand, the notion of fracto-morpheme interferes with the morphologic analysis. On the other hand, these a-systemic "morphemes" set new word-creation paradigms and thus tend to impose their presence in the system.

In addition, the double lexicalization due to borrowings from English that are followed by an official French neologism leads to a renegotiation of the system's values.

Finally, the technological revolution due to new media/informatics produces huge changes in the lexical system.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAULT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de la publication Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de rédaction Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne), Secrétaire de rédaction Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Avant-propos Olivier Soutet
Olivier Source
Les préalables méthodologiques
de la linguistique historique du français
Robert de Dardel
Du latin tardif (IIIe-VIIe siècle) au protofrançais (VIIIe siècle) :
vers un nouveau paradigme
Michel Banniard
La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques
Bernard Combettes
Le « francais préclassique »
et l' <i>Early Modern French</i>
Claire Badiou-Monferran83
« À quelle heure s'il vous plaît ? »
Joëlle Gardes-Tamine
La dunamique levicale en français contemporain :
La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ?
autour de la télématique et de l'internet
Sandrine Rebout-Touré
20/ Canadime (1200): 100(120): 13/
Résumés 167